contact@collectif-jeandeneyman.fr
https://collectif-jeandeneyman.fr

Contact : Patrice Morel
11 rue des Mésanges
44260 Savenay
06.24.93.32.10

Témoignage de Joseph GERGAUD du 8 décembre 1962 en mairie de Saint-Nazaire

Archives de Saint-Nazaire - Cote : 1W60

(Transcription : Patrice MOREL)

En mage et manuscrit : « Copie à conserver »

Le 8 DECEMBRE 1962

Monsieur

Le cultivateur GERGAUD Joseph né le 5 Mars 1909, domicilié commune GUERANDE (LOIRE-ATLANTIQUE), certifie qu'il a comparu au conseil de guerre allemand pendant l'occupation, au lieu dit Château d'Heinlex en Saint-Nazaire (L.A.TL.)

Etaients présents, pour être jugés, le résistant Jean de Neyman, un marin allemand et moi-même.

De Neyman et l'Allemand ont été arrêtés à mon domicile, à Ker Michel » où ils étaient cachés depuis plusieurs mois.

Le juge, Lieutenant MEYER-HEUTSCHEL assistait à cette audience, et a condamné à mort de Neyman et le marin allemand. Monsieur de Neyman a été fusillé, ainsi que le marin au même endroit, car il avait pris l'entière responsabilité des actes de résistance.

Je certifie sur L'honneur l'exacte vérité de ces faits.

GUERANDE, le 8 Décembre 1962

GERGAUD.-

Pour copie certifiée conforme à l'original
Saint-Nazaire le II Décembre 1962

Tampon :
POUR LE MAIRE
et les Adjoints empêchés,
Le Secrétaire Général,

(signature illisible)

Tampon de la mairie de Saint-Nazaire